



LA LETTRE ÉCONOMIQUE D'ÉGYPTE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE DU CAIRE

N°142 – Septembre 2023

SOMMAIRE

ACTUALITES :.....	2
Relations économiques bilatérales.....	2
Programmation Business France en Égypte.....	4
Appel à projets export : solutions innovantes	4
Brèves économiques.....	6
NOTES D'ANALYSE :.....	8
Les échanges commerciaux France-Égypte	8
La formation technique et professionnelle.....	12
Tendances sur le secteur énergétique en 2022.....	14
INDICATEURS	17

LE CHIFFRE DU MOIS

1,2 M DE TONNES DE
BLE FRANÇAIS
LIVRES À L'ÉGYPTE DEPUIS LE DÉBUT
DE LA GUERRE EN UKRAÏNE

ANNE, MA SŒUR ANNE, NE VOIS-TU LE FMI VENIR ?

Après quatre années au Nigeria, j'ai le plaisir de rejoindre l'équipe du Service économique du Caire, dans un contexte marqué par autant de défis que d'opportunités.

Les défis sont en effet de taille et, à cet égard, certains silences pèsent davantage que de longs discours. Celui entourant la date de la première revue du FMI est incontestablement l'un d'entre eux.

Pour mémoire, le programme du FMI, approuvé en décembre 2022 pour un montant de 3 Mds USD sur quatre ans, prévoit huit revues dont la première d'entre elles, initialement planifiée pour le mois de mars dernier, n'a toujours pas eu lieu. Sa date n'est pas encore connue et suscite d'autant plus d'interrogations que vient d'être lancée la campagne pour les élections présidentielles du 10 au 12 décembre (1^{er} au 3 pour les Égyptiens résidant à l'étranger). Or, dans un contexte de révision à la baisse des prévisions de croissance (4,1 % et 4 % respectivement pour le FMI et la Banque mondiale pour l'exercice 2023/24), la tenue de cette revue est essentielle en termes de crédibilité des autorités vis-à-vis de leurs partenaires financiers, des agences de notation et des potentiels investisseurs. À ce stade, des avancées ont été enregistrées tant en matière de consolidation budgétaire, que de cession d'actifs publics (environ 2 Mds USD annoncés sur les 8,7 Mds USD escomptés sur la durée du programme) et d'adoption de mesures visant à améliorer l'environnement des affaires et à favoriser le développement du secteur privé. La mise en place définitive d'un taux de change flexible, qui pourrait alimenter une inflation à un niveau déjà élevé, s'avère toutefois un exercice plus délicat en dépit des mesures de soutien et des filets sociaux annoncés ce mois-ci par le gouvernement. Le léger redressement des réserves de devises, totalisant près de 5 mois d'importation, laisse toutefois peu de marge de manœuvre aux autorités confrontées à de lourdes échéances de remboursements de prêts sur les deux prochains exercices budgétaires.

Sur un plan bilatéral, la France renoue au premier semestre avec un excédent commercial. Certes, nos exportations (-4,4 % soit 913 M EUR) sont en léger recul mais celui-ci paraît faible compte tenu des difficultés économiques locales, dont l'impact est aussi reflété dans la forte baisse de nos importations en provenance d'Égypte. Cette conjoncture ne saurait toutefois priver nos entreprises d'opportunités, ni ralentir leur engagement en Égypte, en témoignent leur implication dans la formation professionnelle et de nouveaux succès commerciaux.

Alors que je prends mes fonctions, je tiens à vous renouveler, au nom du Service économique et de l'ensemble de « l'équipe France de l'Export », notre soutien pour vous accompagner dans la compréhension de l'environnement économique et des affaires en Égypte.

Pascal FURTH

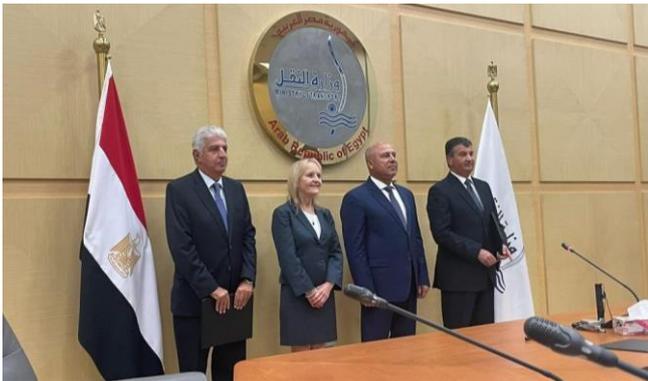
Chef du service économique
pascal.furth@dgtrésor.gouv.fr

ACTUALITES

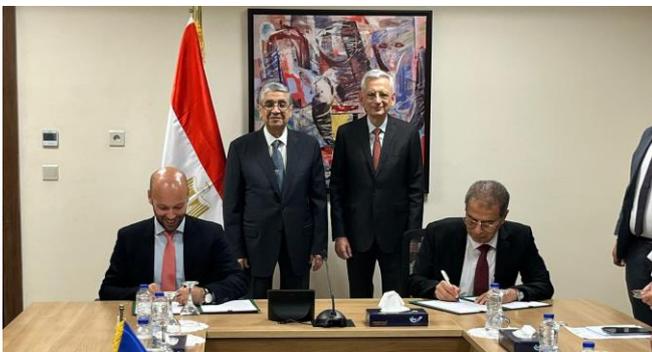
Relations économiques bilatérales :

Événements marquants de septembre 2023

- 5 septembre : signature d'un premier contrat entre l'Autorité nationale pour les tunnels (NAT) et le **consortium franco-égyptien Orascom-Colas Rail** dans le cadre du projet de modernisation et d'électrification du **méto d'Abukir**. L'**Agence française de développement (AFD)** pour participer aux côtés d'autres bailleurs à ce projet stratégique pour l'agglomération d'Alexandrie à hauteur de 150 M EUR.



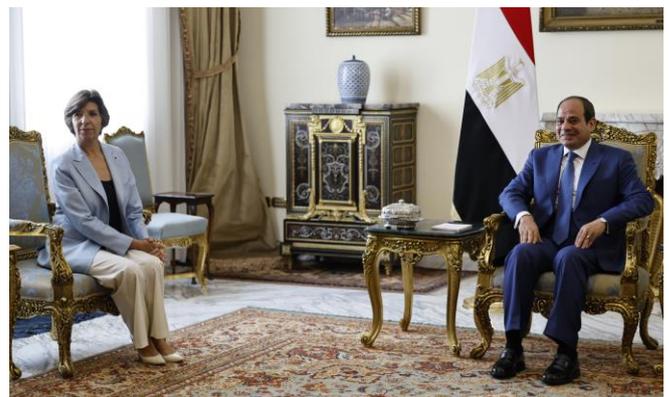
- 5 septembre : signature d'un **accord entre EDF et l'Egyptian Electricity Holding Company (EEHC)** visant à renforcer l'efficacité énergétique des réseaux de distribution d'électricité au nord du Caire, en présence du ministre de l'Électricité et des Énergies renouvelables Mohamed Shaker El-Markab.



- 9 et 10 septembre : **rencontre entre le Président de la République française, M. Emmanuel Macron et le Président de la République arabe d'Égypte, M. Abdel Fattah al-Sissi** en marge du 18^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du G20 à New Delhi.



- 13 et 14 septembre : **visite au Caire de la ministre française de l'Europe et des Affaires étrangères, Mme Catherine Colonna**. Entretiens avec le Président de la République arabe d'Égypte, M. Abdel Fattah al-Sissi, et avec le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Sameh Choukry.



@AFP Khaled Dessouki

Cette visite a été l'occasion de mettre en avant notre coopération éducative et de promouvoir plusieurs projets bilatéraux en matière de sécurité alimentaire et de transport.

- 18 septembre : petit-déjeuner organisé par la **Chambre de commerce et d'industrie française en Égypte (CCIFE)** autour du nouveau **Directeur des opérations de la Banque mondiale pour l'Égypte, le Yémen et Djibouti**, M. Stéphane Guimbert.



- 18 et 19 septembre : deuxième édition du **French Healthcare innovation and Business Forum 2023** à Paris, en présence d'une délégation égyptienne accompagnée par Business France, composée notamment du Général Bahaa El Din Zeidan, président de la Centrale égyptienne des Achats médicaux (Unified Procurement Authority) et du Dr. Ahmed Elsobky, Président de l'Autorité de Santé égyptienne (Egypt Healthcare Authority).



- 24 septembre : réception organisée par Crédit Agricole Egypt à l'occasion du **Congrès 2023 de la Confédération Internationale du Crédit Agricole (CICA)**, en présence du ministre égyptien du Pétrole et des Ressources minérales, M. Tarek El-Mola et du Directeur général du Groupe Crédit Agricole, M. Philippe Brassac.



Ambition Africa :



La 5^{ème} édition du Forum Ambition Africa se tiendra le 17 et le 18 octobre 2023 au ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Cet événement **organisé par Business France** et placé sous la haut-patronage du Président de la République française, M. Emmanuel Macron, est soutenu par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, ainsi que par le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères. Il sera composé d'une séance plénière en présence d'officiels français et africains, d'ateliers thématiques sectoriels et transversaux, de rendez-vous d'affaires ciblés au format B2B, d'un village d'experts et de cocktails de networking. Le Service Économique du Caire, le bureau de Business France en Égypte et la Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Égypte se sont mobilisés conjointement pour faciliter la venue en France d'intervenants de haut rang et d'entreprises égyptiennes et y seront présents.

<https://event.businessfrance.fr/ambition-africa/>

Point de contact :

hana.elgohary@businessfrance.fr

Programmation Business France en Égypte :

Programme des missions impliquant le bureau de Business France au Caire d'ici fin 2023 :

- 3-6 octobre 2023, Clermont-Ferrand : Sommet de l'Élevage 2023 – élevage
- 17-18 octobre 2023, Paris : Forum Ambition Africa 2023 – transversal
- 30 octobre-1er novembre 2023, Dubaï : Pavillon France sur le salon Beautyworld Middle East 2023 – cosmétiques
- 5-8 novembre 2023, Le Caire : Espace France sur le salon TransMEA 2023 – transports ferroviaires
- 7-9 novembre 2023, Dubaï : Pavillon France sur le salon Gulfood Manufacturing 2023 - agroalimentaire et ingrédients
- 18-23 novembre 2023, Le Caire : French Chemical & Petrochemical Tour 2023 – chimie et pétrochimie
- 4-7 décembre 2023, Dubaï : Pavillon France sur le salon BIG 5 Show Dubaï 2023 – architecture et ville durable

Programmation de Business France Egypte en 2024 :

- 16-18 janvier 2024, Angers : **SIVAL 2024** - agriculture
- 29 janvier – 1er février 2024, Dubaï : Pavillon France sur le salon **ARAB HEALTH 2024** – santé
- 30 janvier – 1er février 2024, Marseille : **Euromaritime 2024**
- 19-23 février 2024, Dubaï : salon **GULFOOD 2024** - produits alimentaires
- 10-12 juin 2024, Le Caire : **French Maritime Days 2024 – Egypte**
- 10-13 juin 2024, Le Caire : **French Healthcare Days @Africa Health ExCon 2024** - santé
- 12-15 juin 2024, Paris : **salon VIVATECH 2024** – numérique
- 15-16 octobre 2024, Paris : **Ambition Africa 2024**
- 28-30 octobre 2024, Dubaï : Pavillon France sur le salon **Beautyworld Middle East 2024**
- 5-7 novembre 2024, Dubaï : Pavillon France sur le salon **GULFOOD MANUFACTURING - GULFHOST 2024 - Pavillon France Industrie agroalimentaire et Ingrédients**
- 28-30 novembre 2024, Abu Dhabi : Mission Exploratoire Fintech

Point de contact : romain.guizard@businessfrance.fr

Appel à projets export – solutions innovantes pour l'alimentation et l'agriculture durable :

Dans le cadre du plan export annoncé le 31 août 2023 par le ministre délégué, M. Olivier Becht, la DG Trésor lance un **nouvel appel à projets pour sélectionner des solutions innovantes portées par des entreprises françaises dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation durables**. Cet appel à projets est doté d'une enveloppe de 5 M EUR du Fonds d'études et d'aide au secteur privé (FASEP), outil de financement direct de la DG Trésor.

Destiné à tous types d'entreprises et prioritairement aux PME, le FASEP permettra de financer un démonstrateur de technologie innovante. Il s'agit d'offrir un effet « vitrine » à une technologie ou un secteur particulier de l'économie française, et donc de favoriser des retombées avals accrues pour l'export français. Le FASEP permet aussi à l'entreprise porteuse de l'étude de démontrer l'efficacité de ses méthodes et d'acquérir une référence dans le pays partenaire.

Pour cet appel à projet FASEP, les concepts d'agriculture et d'alimentation durables pourront être abordés sous trois angles :

- économique, afin de concourir à la performance et à la viabilité des exploitations,
- environnemental, dans une perspective de préservation de la diversité des espèces et des ressources naturelles et énergétiques,
- social, avec des solutions prenant en compte l'objectif d'équité.

L'appel à projet vise à financer des projets à hauteur de 500 000 EUR maximum. Pour candidater, il suffit de remplir une fiche projet et l'envoyer à l'adresse aap.agriculture-durable@dgtresor.gouv.fr en mentionnant « fiche projet » dans l'objet de votre mail.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations depuis la page du Trésor dédiée à cet appel à projets : les exemples de projets concernés, les entreprises et pays éligibles, les critères de sélection ou encore le calendrier (vous avez jusqu'à **fin octobre pour déposer votre candidature**) : [ici](#)

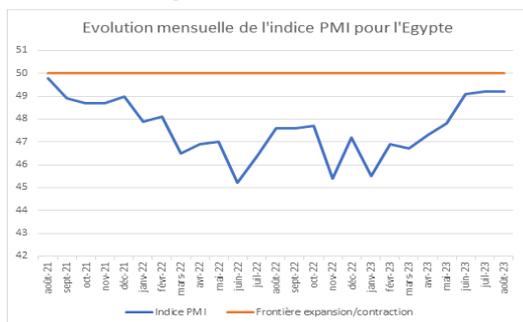
Brèves économiques :

1. Annonce du calendrier des élections présidentielles 2023

Selon l'Agence nationale des élections (NEA), les candidatures pourront être déposées du 5 au 14 octobre et la campagne électorale débutera le 9 novembre. Le vote pour les expatriés aura lieu du 1^{er} au 3 décembre 2023 et celui des citoyens résidant en Égypte du 10 au 12 décembre. Les résultats du premier tour seront annoncés et publiés au journal officiel le 18 décembre. En cas de tenue du second tour, le vote se tiendrait du 5 au 10 janvier pour une annonce des résultats le 16 janvier 2024. Le président Sissi, élu pour la première fois en 2014 et réélu en 2018, terminera son mandat actuel en avril 2024. Bien que non encore candidat officiellement, il a la possibilité de briguer un mandat supplémentaire de six ans jusqu'en 2030, sur la base des amendements constitutionnels ratifiés en 2019.

2. L'indice PMI se maintient au mois d'août

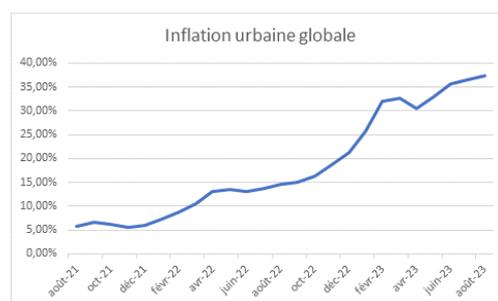
L'indice PMI de l'Égypte est resté inchangé à 49,2 au mois d'août, maintenant la tendance près du seuil de 50. Cela suggère que l'activité commerciale se stabilise après une période prolongée de contraction. L'activité du secteur privé non pétrolier égyptien est resté en effet à son plus haut niveau depuis deux ans en août, soit un niveau de contraction « léger » selon l'indice S&P.



3. L'inflation égyptienne atteint un nouveau niveau record en août

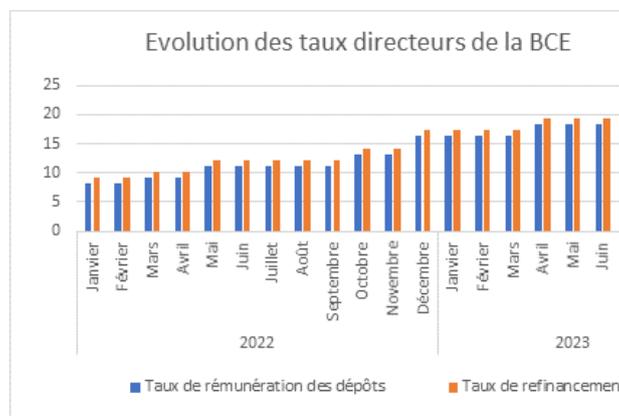
L'inflation a bondi pour atteindre 37,4 % en août contre 36,5 % le mois précédent, marquant ainsi un troisième mois consécutif de record historique. Les prix des aliments et des boissons – la composante la plus importante du panier de biens et de services – ont atteint un niveau record de 71,4 % en g.a, les

prix de la viande et de la volaille ayant presque doublé par rapport à août 2022 et ceux des légumes ayant bondi de 92,5 %.



4. La Banque centrale d'Égypte maintient ses taux directeurs

La Banque centrale d'Égypte (BCE) a maintenu ses taux d'intérêt inchangés lors de la réunion du comité de politique monétaire ce jeudi 24 septembre 2023. [Son communiqué](#) fait état d'une légère baisse de l'inflation sous-jacente (40,7 % en juillet et 40,4 % en août contre 41 % en juin 2023) et d'un ralentissement de la croissance du PIB réel (3,9 % au T1 2023 soit 4,1 % sur les 9 premiers mois de l'exercice budgétaire 2022/23). Les cibles d'inflation pour la BCE restent inchangées : 7 % (± 2 %) en moyenne d'ici le T4 2024 et 5 % (± 2 %) d'ici le T4 2026. Le mois dernier la BCE a augmenté ses taux directeurs de 100 points de base portant la hausse totale depuis mars 2022 à +1100 pbb. Cette décision maintient ainsi les taux de dépôt, de refinancement et marginal à 19,25 %, 20,25 % et 19,75 % respectivement.



5. Adoption d'une nouvelle série de mesures sociales

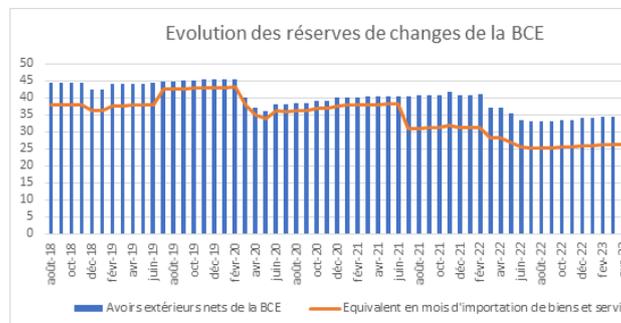
Le président Abdel-Fattah Al-Sissi a annoncé une série de mesures sociales visant à atténuer les effets de la détérioration de la situation économique et financière du pays, qui se traduit notamment par une inflation record (37,4 % en glissement annuel en août 2023 avec 71,4 % de hausse des prix des produits alimentaires). Ce paquet prévoit la troisième augmentation en un an du salaire minimum dans le secteur public à 4 000 EGP, soit environ 130 USD (contre 3 500 EGP auparavant), le doublement de l'allocation exceptionnelle « coût vie » à 600 EGP, contre 300 EGP, pour tous les employés du secteur public, et le relèvement du seuil annuel d'exonération de l'impôt sur le revenu de 25 % à 45 000 EGP, passant de 36 000 EGP à 45 000 EGP pour tous les employés de l'État. Enfin, les bénéficiaires du programme « Takaful et Karama » (« égalité et dignité ») verront le montant de leur allocation augmenter de 15 % (l'allocation maximale étant actuellement légèrement inférieure à 700 EGP ≈ 23,5 USD). Enfin, le paquet prévoit un bonus exceptionnel de 600 EGP pour les 11 M de retraités les plus modestes. Selon les premières estimations, ces mesures représentent un surcoût de 30 à 60 Mds EGP (1 à 2 Mds USD) et seraient budgétées sur un « fonds de prévoyance » ad-hoc. Ce paquet de mesures a été adopté par le Conseil des ministres le 20 septembre et devrait entrer en vigueur le 1^{er} octobre 2023 (à l'exception des mesures fiscales devant encore être votées au Parlement).

6. Le gouvernement égyptien prolonge le gel des prix de l'électricité jusqu'en janvier 2024

Pour la quatrième fois consécutive, le gouvernement égyptien a approuvé la décision de geler les prix de l'électricité jusqu'au 1^{er} janvier 2024 afin d'alléger la pression inflationniste sur la population.

7. Hausse de 50 M USD des réserves de change en août

Au mois d'août, les réserves de change ont augmenté pour le onzième mois consécutif pour atteindre 34,93 Mds USD contre 34,88 Mds USD au mois de juillet. Les réserves couvrent 4,8 mois d'importations de biens et de services, demeurant ainsi stables depuis le mois de mai 2023.



8. Baisse des avoirs extérieurs nets des banques

Selon les [chiffres de la banque centrale d'Égypte](#), les avoirs extérieurs nets des banques ont baissé de 800 M USD en juillet. La position nette des actifs étrangers du pays s'est ainsi améliorée, s'élevant à 26,3 Mds USD en juillet contre 27,1 Mds USD en juin. Cette légère amélioration peut être attribuée à une baisse des engagements nets du système bancaire, qui ont diminué d'environ 5 % pour atteindre 16,17 Mds USD en juillet (contre 17,13 Mds USD en juin). En parallèle, les engagements de la banque centrale ont légèrement augmenté pour atteindre 10,1 Mds USD, contre 10 Mds USD en juin. Pour mémoire, l'Égypte souffre d'une pénurie prolongée de devises depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine et la hausse des taux d'intérêt. La pression sur la liquidité du système bancaire est par ailleurs accrue en raison de l'émergence d'un marché parallèle des devises où l'EGP se négocie avec une décote d'environ 20% par rapport au taux officiel (30,89 EGP pour 1 USD au 31/08/23 contre environ 38 EGP pour 1 USD sur le marché noir).

9. Le Fonds souverain égyptien double son capital autorisé

Le Premier ministre égyptien Madbouli a pris la décision de doubler le capital autorisé du Fonds souverain d'Égypte pour le porter à 400 Mds EGP (12 Mds USD) dans un contexte de dévaluation accrue de la livre égyptienne. La présidente du Fonds souverain a déclaré en novembre 2022 que le capital autorisé du fonds serait porté à 1 000 Mds EGP (33 Mds USD) d'ici trois ans. Pour rappel, le Fonds souverain possède près de 12 Mds USD d'actifs, ce qui en fait le 47^{ème} fonds souverain au monde. Ce véhicule d'investissement, créé en juillet 2018, est principalement chargé de la gestion du portefeuille d'actifs de l'État égyptien dans l'optique

de générer des ressources supplémentaires. Si le Fonds souverain joue un rôle majeur de centralisation dans la mise en place du programme national de vente de participations publiques, il est également au manœuvre dans le programme gouvernemental de dessalement d'eau de mer pour lequel trois entreprises françaises sont présélectionnées parmi les 17 consortiums.

10. L'EGX franchit la barre des 20k

L'indice de la bourse d'Égypte (Egyptian Exchange EGX 30) a franchi la barre des 20 000 EGP pour la première fois jeudi 24 septembre 2023 malgré les difficultés économiques du pays. L'indice a grimpé de 1,4 % pour clôturer à 20 081 EGP, soit une hausse de 37,6 % depuis le début de l'année. Cet afflux d'investisseurs locaux sur le marché s'explique en partie par une volonté de se protéger contre une éventuelle nouvelle dépréciation de l'EGP et la hausse de l'inflation, faisant grimper l'indice de référence de 132 % en EGP par rapport à sa valeur la plus basse il y a un an. Les investisseurs locaux représentaient plus de 86 % des échanges le 21 septembre 2023. La capitalisation boursière totale de l'EGX était de 1 382 Mds EGP (46 Mds USD) ce mardi 26 septembre 2023.

11. Vente de participations publiques au sein de la Eastern Company

La société d'investissement émiratie Global Investment Holding (GIH) a acquis une participation de 30 % au sein de la Eastern Company, compagnie publique égyptienne de fabrication de tabac faisant partie des 35 entreprises concernées par le programme de privatisation gouvernemental. Avec cette transaction, la société émiratie récupère la part les actions de la Holding Company for Chemical Industries (CIHC) pour un montant de 625 M USD, ce qui valorise Eastern à plus de 2 Mds USD réduisant la participation publique de 51 % à 21 %. Pour mémoire, le gouvernement affiche l'objectif ambitieux d'attirer 5 Mds USD d'investissements étrangers par le biais de cessions d'actifs publics au cours des neuf mois entre octobre 2023 et juin 2024.

12. Série d'annonces d'investissements des majors pétrogazières dans l'exploration en Égypte

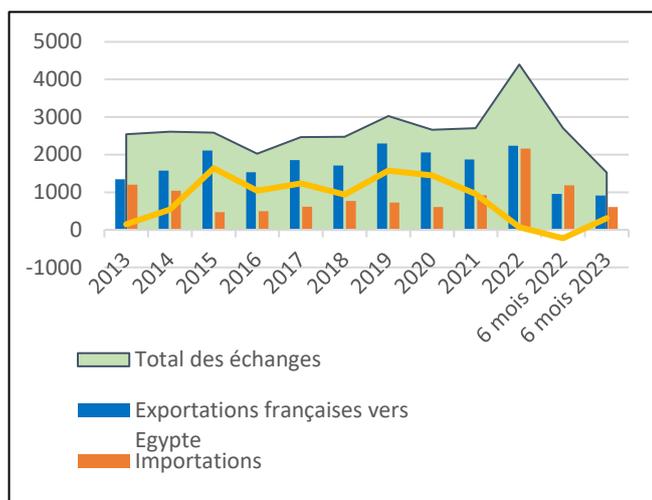
L'américain Chevron planifierait d'injecter 3 Mds USD sur deux ans durant le premier semestre de l'année 2024 pour développer le champ gazier offshore de Nargis en Méditerranée orientale, découvert en 2022 et dont les actionnaires sont Chevron (45%), l'Italien ENI (45%) et l'entreprise égyptienne publique Tharwa Petroleum (10%). Cette annonce intervient quelques jours après celle d'ENI, qui a indiqué son intention d'investir, aux côtés de ses partenaires, 7,7 Mds USD dans ses opérations au cours des quatre prochaines années. British Petroleum s'est également engagé en août à accroître ses investissements à hauteur de 3,5 Mds USD sur trois ans tandis que l'américain Apache consacrerait 1,4 Md USD supplémentaire en Égypte en 2024. Ces objectifs répondent à une volonté exprimée par le ministre égyptien du Pétrole et des Ressources naturelles, M. Tarek El Molla, portant sur le forage de 35 puits en méditerranée et dans le delta du Nil, et s'insèrent dans un contexte où la production gazière nationale continue de décroître (le plus bas niveau depuis trois ans ayant été atteint en juin dernier avec 5,78 Mds pieds cubes/jour), induisant des délestages quotidiens.

13. Première réunion du Conseil National pour l'hydrogène vert le 19 septembre 2023

Le premier ministre égyptien, Moustafa Madbouli, a présidé la première réunion du Conseil National pour l'hydrogène vert. Cet organe, dont la création a été approuvée en août 2023 en Conseil des Ministres, a vocation à évaluer, coordonner et promouvoir tous les projets d'hydrogène vert dans le pays. Le premier ministre a indiqué que la stratégie nationale pour l'hydrogène vert serait lancée prochainement, et a instruit la formation d'un comité exécutif, en charge de la supervision des projets, et dont la mission sera notamment d'accélérer les processus de validation et d'offrir des incitations exceptionnelles aux premières entreprises signataires de contrats fermes. L'Égypte, qui a pour ambition de capter 8 % du marché mondial de l'hydrogène vert à horizon 2040, a déjà signé plus d'une vingtaine de protocoles d'accords avec des acteurs du secteur, dont la valeur totale avoisinerait les 83 Mds USD pour une production ciblée de 15 Mt/an d'ammoniac et de méthane verts.

NOTES D'ANALYSE

EGYPTE – Les échanges commerciaux France-Égypte au 1^{er} semestre 2023 : le retour de notre excédent traditionnel.



Evolution des échanges commerciaux bilatéraux entre La France et l'Égypte entre 2013 et 2023 (en M EUR) selon les chiffres des Douanes françaises.

Le volume total des échanges bilatéraux sur les six premiers mois de l'année 2023 s'établit à 1,5 Md EUR, soit un niveau très largement inférieur au résultat enregistré sur les six premiers mois 2022 (2,1 Mds EUR). Si, au 1^{er} semestre, nos exportations vers l'Égypte reculent très légèrement (-4,4 % à 913 M EUR), nos importations en provenance d'Égypte subissent en revanche une baisse de près de 50 % (de 1,2 Md EUR à 607 M EUR). Le léger recul de la majorité de nos postes d'exportation traditionnels est ainsi pour partie compensé par nos performances dans les domaines aéronautique et automobile. La forte dépréciation de la livre égyptienne (-50 % de janvier à juillet 2023) n'aura pas permis de relancer les exportations du pays en raison (i) de la faiblesse de l'appareil exportateur égyptien et (ii) de la chute du cours du GNL (inférieur de 50 % en moyenne par rapport au S1 2022). Dans ces conditions, alors que la France enregistrerait exceptionnellement un déficit commercial avec l'Égypte de 222 M EUR il y a douze mois, elle enregistre à fin juin un excédent de 306 M EUR. Ces résultats sur le premier semestre laissent présager un retour à notre traditionnel excédent en année pleine à un niveau comparable à celui enregistré avant le choc de l'invasion russe en Ukraine (1,1 Md EUR en moyenne depuis 2015).

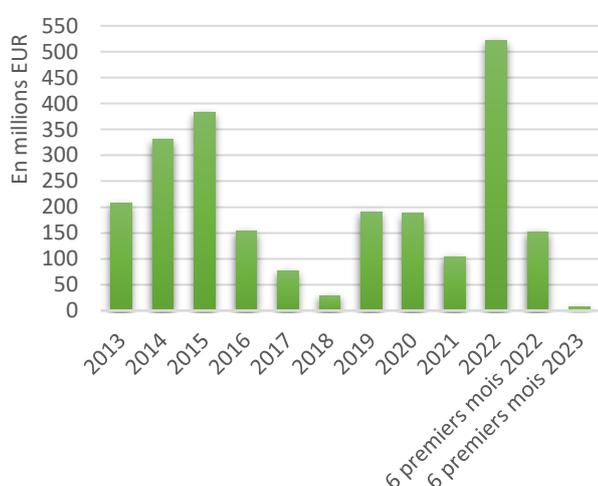
Des exportations en très léger recul mais dont la composition se modifie au profit des matériels de transport, des industries extractives et des produits de la communication.

Un léger recul de la plupart de nos postes d'exportation

Comparativement aux six premiers mois de l'année 2022, la quasi-totalité de nos exportations à destination de l'Égypte s'affichent en baisse au S1 2023. Au total, la variation semi-annuelle est de -4,4 % pour des exportations s'élevant à 913 M EUR (après 955 M EUR un an plus tôt). Cette baisse s'explique avant tout par les répercussions de la dégradation de la situation économique et financière de l'Égypte. En dépit de la fin du recours obligatoire aux lettres de crédit depuis décembre 2022, la pénurie de devises freine la capacité des importateurs à payer les marchandises étrangères et la dévaluation de la livre les renchérit. Nos postes d'exportation traditionnels sont ainsi en léger recul : les produits pharmaceutiques baissent (de 15 % à 11 % du total soit de 141 à 98 M EUR) tout comme les fromages et produits laitiers qui accusent une baisse de 30 % en valeur, notamment du fait de la chute de l'EGP et des incertitudes liées aux nouvelles exigences de certification Halal. Par ailleurs, la plus forte baisse, tant en volume qu'en valeur, est enregistrée par le poste des produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture qui passent de 151 M EUR et 16 % des exportations totales à 7 M EUR et moins de 1 % du total. Cette variation s'explique par le volume exceptionnellement élevé de blé français vendu à l'Égypte en 2022 pour répondre aux besoins de l'Égypte suite à l'invasion russe en Ukraine, à hauteur de 135 M EUR pour l'ensemble du poste céréales au S1 2022 (ayant entraîné une hausse de 675 % de nos exportations de céréales en g.a. à 487,8 M EUR en année pleine).

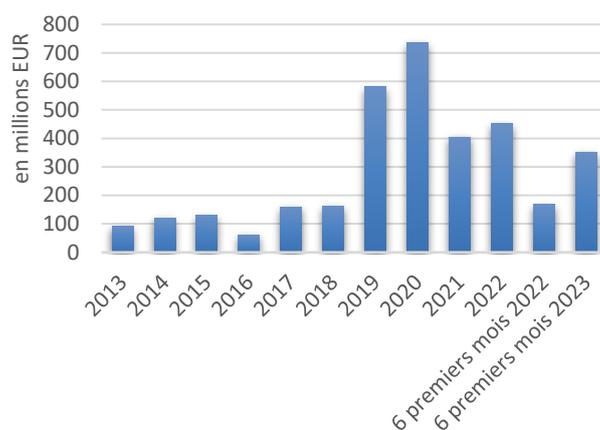
Evolution annuelle des exportations françaises de produits agricoles vers l'Egypte

(Source : Douanes Françaises)



Evolution annuelle des exportations de matériels de transport français vers l'Egypte

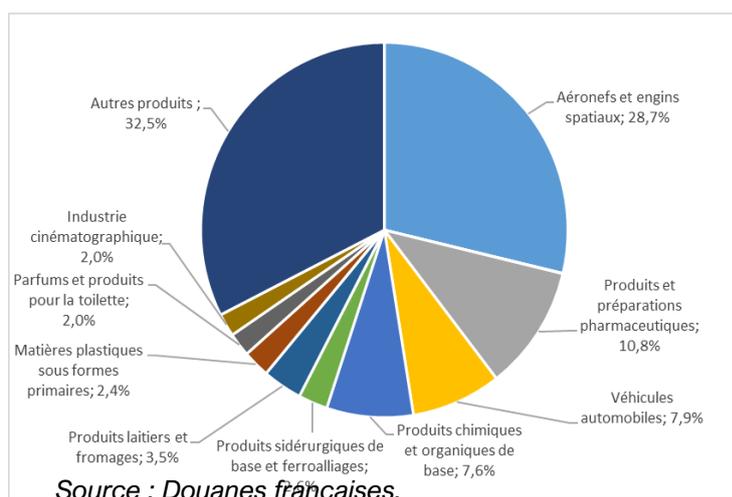
(Source : Douanes Françaises)



Principaux produits d'exportation français vers l'Egypte sur les six premiers mois de 2023 :

[Une accélération des ventes françaises de matériel aéronautique et de transports ainsi que des produits chimiques et sidérurgiques](#)

Sur les quelques postes d'exportations françaises vers l'Egypte qui ne connaissent pas de baisse, les évolutions à la hausse sont en revanche très marquées et dépassent pour la majorité les 100 % d'augmentation. Près de 30 % de nos exportations en Egypte au S1 2023 sont constituées par la livraison en leasing de quatre des sept Airbus A321 destinés à la compagnie aérienne nationale Egyptair au cours de l'année 2023 (le poste aéronefs passant de 130 M EUR au S1 2022 à 260 M EUR au S1 2023 soit +100 %). Les véhicules automobiles constituent par ailleurs près de 8 % du total de nos exportations (72 M EUR soit +38 %) ce qui s'explique principalement par la fin du recours aux lettres de crédits qui avaient été un frein majeur à l'export automobile en Egypte. Au total, le poste matériel de transports enregistre une augmentation de 108,8 % à 352 M EUR sur la période considérée.



Sur les dix dernières années, la structure de nos échanges bilatéraux se modifie partiellement. Si les secteurs d'exportations françaises vers l'Egypte qui contribuent le plus au solde positif des échanges bilatéraux demeurent dans des segments bien précis (produits pharmaceutiques, équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique, matériel de transports), ces derniers

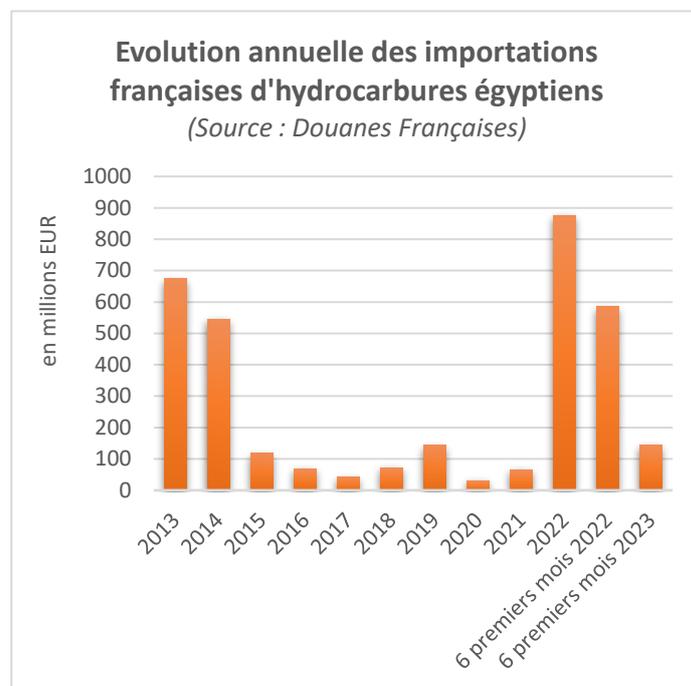
connaissent des soldes annuels au fort écart-type selon les années. Pour certains secteurs, comme les matériels de transport, l'importance des montants contractés explique ces variations. En revanche, pour d'autres, comme les équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique, de telles variations sont moins explicites. Ce secteur contribuait à raison de près d'un demi-milliard aux exportations françaises en moyenne annuelle entre 2014 et 2019, mais stagne sous la barre des 150 M EUR en 2022 et sur les 12 derniers mois (juillet 2022-juin 2023).

[Une très forte baisse des importations en provenance d'Égypte dans plusieurs secteurs, malgré la dévaluation de la livre égyptienne.](#)

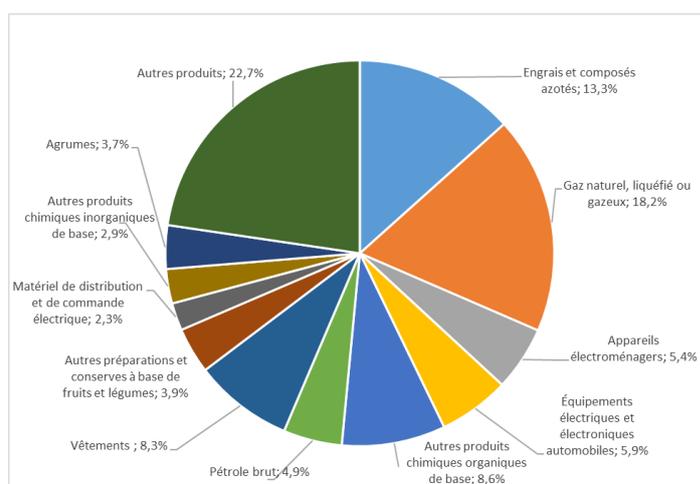
[Une baisse marquée des importations d'hydrocarbures et autres produits issus des industries extractives.](#)

Nos importations depuis l'Égypte atteignent 607 M EUR sur les six premiers mois de 2023, soit une baisse de près de 50 % par rapport à la même période en 2022 (1,2 Md EUR). Ainsi, **la chute des cours mondiaux de certaines ressources a particulièrement affecté l'Égypte.** Les importations françaises depuis l'Égypte sont en effet constituées d'**hydrocarbures naturels et autres produits des industries extractives à hauteur de 25 %.** Ce poste enregistre toutefois une baisse de -76 % en comparaison semi-annuelle à 143 M EUR en 2023. La chute du cours du pétrole conjuguée à celle du **GNL** explique pour partie cette variation. La chute de la production du GNL de l'ordre de 9 % entre le T1 2022 et T1 2023 explique le reste de la baisse. Si, au S1 2022, le gaz naturel importé d'Égypte représentait 515 M EUR, sur la même période en 2023 il ne représente plus que 111 M EUR (-78 %).

Par ailleurs, **les importations de produits pétroliers baissent de plus de 90 % pour se limiter à 8 M EUR au 1^{er} semestre 2023.** Enfin, **les engrais et composés azotés** importés affichent une baisse de 48 % mais continuent de représenter un peu moins de 15 % de nos importations totales.



Principaux produits d'importation français depuis l'Égypte sur les six premiers mois de 2023 :



Source : Douanes françaises.

[A l'exception des équipements électriques et électroménagers et des produits agricoles et agroalimentaires, toutes les importations en provenance de l'Égypte sont en baisse.](#)

Près de 50 % des importations en valeur sont réalisées par le poste « autres produits industriels » qui baisse de près de 20 % entre les six premiers mois 2022 et 2023. **Les équipements électriques et électroménagers** croissent légèrement pour atteindre 11,3 % des importations soit 69 M EUR. Seuls **les produits agricoles et ceux des industries agroalimentaires augmentent** respectivement de 86,4 % et 64,7 %. Le gouvernement a pourtant augmenté l'enveloppe budgétaire allouée aux dépenses en subventions aux exportations de 8 Mds EGP (240 M EUR) sur l'exercice 2022/23 et budgété 30 Mds EGP (890 M EUR) pour l'exercice 2023/24. L'objectif du gouvernement est de maximiser les capacités de production du pays, d'élargir la base d'exportation, de renforcer la compétitivité des produits égyptiens sur les marchés mondiaux et de réaliser l'objectif cible de 100 Mds USD d'exportations, dont une partie pourrait bénéficier au commerce franco-égyptien.

Après un déficit bilatéral ponctuel à la même période en 2022, la France renoue avec son traditionnel excédent commercial, malgré la pénurie de devises, mais en raison de livraisons de quatre avions (près de 40 % du total des exportations). Les grands contrats dans ce domaine (trois Airbus attendus au second semestre) et les perspectives de vente de blé français (120 000 tonnes vendus fin août 2023 pour près de 30 M EUR) devraient confirmer cette tendance au second semestre. En dépit d'une compétitivité-prix en théorie accrue par la forte dépréciation de la livre égyptienne, les performances égyptiennes à l'export ne devraient que peu progresser. Elles mettent en lumière les lacunes structurelles qui pèsent sur l'appareil exportateur et industriel de manière générale, malgré les soutiens budgétaires aux exportations dont il a bénéficié.

Pierre-Antoine COSTANTINI

Attaché économique

pierre-antoine.costantini@dgtresor.gouv.fr

ÉGYPTE – La formation technique et professionnelle, levier d'employabilité



Compte tenu du défi démographique et de l'inadéquation entre les compétences offertes par le système éducatif et celles demandées par le marché du travail, la formation professionnelle s'inscrit comme un enjeu majeur pour pallier le phénomène persistant de « chômage instruit » en Égypte selon lequel les plus diplômés souffrent le plus du chômage. Aussi, le renforcement souhaité du rôle du secteur privé dans l'économie égyptienne et les efforts de localisation de la production tendent à modifier la structure du marché du travail et suscitent des nouveaux besoins de formation de la main d'œuvre, l'enseignement supérieur égyptien orientant traditionnellement ses étudiants vers le secteur public. Face à ces défis et confrontée à des déficits de gouvernance, de perceptions sociales et de financement, la formation professionnelle présente d'importants besoins de refondation que les autorités entendent combler avec l'appui des bailleurs internationaux traditionnels mais aussi des sociétés étrangères implantées dans le pays, dont plusieurs entreprises françaises déjà engagées dans cette voie.

La formation technique et professionnelle comme priorité pour la formation d'une main d'œuvre adaptée aux nouvelles exigences du marché du travail

Un système à la gouvernance complexe confronté à de nombreux défis

Avec un taux de chômage de 14,9 % chez les plus diplômés et une disparité importante entre les hommes

et les femmes (10,3 % contre 24,7 %), l'Égypte compte sur la formation professionnelle pour pallier le déficit de compétences recherchées sur le marché du travail. Avec **650 000 diplômés chaque année répartis sur 3 500 écoles et centres de formation** à travers le pays, le système de formation professionnelle est parmi l'un des plus développés de la région ANMO. En effet, en 2019, **46,9 % du nombre total d'étudiants du secondaire suivaient un cursus professionnel (soit 51,3 % d'hommes et 40 % de femmes)**. Avec un grand nombre de parcours proposés à diverses échelles (nationale, régionale, locale), l'offre de formation est fragmentée entre divers ministères – avec en tête le ministère de l'éducation et de l'enseignement technique – qui **peinent à définir une stratégie commune**. Par ailleurs, si le budget consacré à l'enseignement supérieur a augmenté ces cinq dernières années, **la part des dépenses consacrées à l'enseignement pré-universitaire (comprenant l'enseignement technique et la formation professionnelle) a diminué** passant de 69,8 % en 2015/16 à 55,3 % en 2021/22. Ainsi, la formation professionnelle est confrontée à un certain nombre de **défis de financement, aux difficultés à identifier les besoins du marché du travail, au pilotage difficile en raison d'une fragmentation des acteurs institutionnels** ainsi qu'à la **faiblesse des passerelles pour intégrer l'enseignement supérieur**. Enfin, la croyance persistante forte selon laquelle les universités sont la principale voie d'accès au marché du travail et une source de reconnaissance sociale pénalise l'enseignement technique en Égypte.

Une stratégie gouvernementale ambitieuse soutenue par l'Union européenne

Pour pallier ces différentes défaillances et répondre aux besoins liés à la croissance démographique, le ministère de l'éducation pilote depuis 2018 un **programme ambitieux (TVET 2.0) autour de cinq piliers : attractivité, qualité, formation des enseignants, modèle de gouvernance et partenariats public-privé**. L'un des principaux résultats de cette stratégie est la création d'**écoles de technologies appliquées**, dans le cadre de partenariats avec les employeurs qui délivrent des qualifications reconnues au niveau international. Conscient du déficit chronique de financement des formations et des difficultés de gouvernance, le

gouvernement a mis en œuvre un certain nombre de réformes notamment avec **l'établissement des universités technologiques et du conseil suprême pour l'éducation technologique** en vertu de la loi 72 de 2019. Dans le cadre de TVET 2.0, l'Égypte compte également sur **l'Union européenne** qui constitue le principal soutien au déploiement de la réforme à travers un appui historique à la formation professionnelle, avec **50 M EUR investis depuis 2011 à travers de nombreux contrats et 25 M EUR d'investissements attendus pour l'année prochaine.**

[La stratégie gouvernementale repose sur les partenaires internationaux et le secteur privé](#)

[Un soutien marqué et en fort développement des partenaires internationaux](#)

La formation professionnelle est un outil de développement mais aussi un **instrument d'influence pour les bailleurs bilatéraux**, voire un levier pour **former une main d'œuvre à bas coûts pour répondre aux besoins d'autres marchés demandeurs**. Tout comme dans le secteur de l'enseignement supérieur, **les Etats-Unis et l'Allemagne s'affirment comme chefs de file de l'aide bilatérale à l'Égypte en faveur de la formation technique et professionnelle**. Tandis qu'USAID a investi plus de 30 Mds USD dans le secteur depuis les années 1980, l'Allemagne est le partenaire historique du système d'apprentissage égyptien (*dual system*) depuis sa création en 1991. **La GIZ demeure très active dans la formation professionnelle en Égypte avec une vingtaine de projets en cours**, visant d'une part à améliorer la qualité de l'offre de formation et d'autre part à combler les besoins des entreprises allemandes, égyptiennes et étrangères. Outre ces deux leaders, la Suisse, l'Italie, le Japon, la Corée, la Chine et le Canada investissent aussi dans la formation professionnelle en Égypte. **Les bailleurs multilatéraux commencent par ailleurs à intervenir dans le secteur, à l'image de la BERD** qui a entamé en 2022 une collaboration avec le ministère de l'éducation afin d'identifier les besoins en compétences des pays de migration et soutenir l'établissement de conseils sectoriels interministériels des compétences dans l'ingénierie et le tourisme. Plusieurs initiatives, telles que **les écoles de technologies appliquées et les centres de compétences** démontrent la volonté du secteur privé d'accompagner la modernisation du dispositif de formation professionnelle.

[L'implication des entreprises françaises dans la formation technique et professionnelle](#)

Conséquence directe des **exigences de plus en plus marquées des autorités égyptiennes en faveur des transferts de compétence et de localisation de la production**, mais aussi face au constat d'inadéquation entre les besoins des entreprises et l'offre de main d'œuvre, les entreprises françaises investissent dans la formation professionnelle. En marge de la COP27, **Alstom a par exemple fondé, en collaboration avec le ministère des transports, l'Académie des chemins de fer d'Égypte** qui compte d'ores et déjà 300 bénéficiaires dont 200 ingénieurs affiliés au ministère. Dans le secteur du numérique, après le lancement de l'**Orange Digital Center** dédié au développement des compétences numériques et de l'innovation fin 2021, **Valeo** s'est également engagé en marge de la dernière édition de VivaTech dans la création d'une **académie en collaboration avec le ministère des communications et des technologies de l'information**. Les entreprises sont incitées à collaborer avec des universités privées, mais aussi des fondations et ONG en mesure de mobiliser des financements (l'institut italien Don Bosco, la fondation égyptienne Sawiris et l'Institut européen de coopération et de développement (IECD) sont particulièrement actifs en Égypte). L'IECD, soutenu par l'AFD, a ainsi contribué à la création du **centre de formation Electro Misr de Schneider Electric** qui propose à 300 étudiants – dont 25 à 30 % de femmes – des formations dans la maintenance électrique en collaboration avec le ministère de l'éducation. Les partenariats avec les universités françaises présentes en Égypte sont par ailleurs source d'opportunités et plusieurs projets de coopération **sont en discussion entre nos entreprises et l'Université française d'Égypte (UFE)**.

Selma LABROUE

Chargée de mission

selma.labroue@dgtresor.gouv.fr

ÉGYPTE – Tendances sur le secteur énergétique en 2022



L'année 2022 a été marquée par l'invasion russe en Ukraine en février, qui a profondément redessiné les contours du paysage énergétique mondial, avec un impact significatif pour l'Égypte. Voulant profiter de l'explosion des prix du GNL sur le marché spot, elle a cherché à libérer des volumes de gaz pour l'export, notamment à destination de l'Europe, mais a dû composer avec une baisse de sa production pénalisée par des problèmes techniques sur son principal champ. Le mix énergétique reste très fortement carboné en 2022, année en demi-teinte pour la production de renouvelables dont les capacités installées stagnent. La modernisation des raffineries de pétrole semble quant à elle commencer à porter ses fruits. Retour sur la 72^{ème} revue statistique de l'Energy Institute (anciennement rapport BP) publiée le 26 juin 2023.

Nouvelle hausse de la consommation intérieure pour un mix toujours fortement carboné

Le rebond de l'économie post-Covid 19 se reflète dans le record de consommation d'énergie en Égypte

En 2022, la consommation d'énergie en Égypte a augmenté de 5 %, atteignant son plus haut historique (3,98 exajoules), et ce après un rebond déjà très significatif l'année précédente (+7,1 % en 2021), illustrant ainsi la **reprise de l'activité post pandémie**. Cette hausse particulièrement marquée en Égypte (vs. +1,1 % pour la consommation mondiale et +0,3 % pour

le continent africain) est tirée par le pétrole (+19 %), tandis que la consommation de gaz recule légèrement (-2%) : outre la reprise des transports post covid (aérien et maritime), cette évolution¹ reflète en partie le choix des autorités de **privilégier l'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL)** en ciblant **le recours au fioul, combustible dérivé du pétrole, pour faire tourner les centrales thermiques**. Elle se traduit par une **forte augmentation des émissions de CO₂ issues de l'énergie à hauteur de +7,3 %** (un rythme considérablement plus élevé que la moyenne mondiale de +0,9 %), soit 235,5 Mt de CO₂ en 2022 (**27^{ème} rang mondial**).

[La production de renouvelables marque le pas en 2022 ; la génération électrique toujours très carbonée](#)

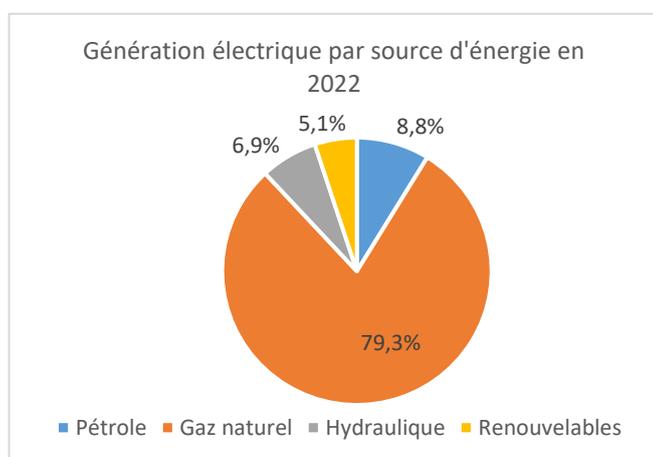
Le mix énergétique reste en effet carboné à 93 %, dominé par le gaz (55 % contre 59 % en 2021) mais redonnant une place plus importante au **pétrole (38 % contre 34 % de l'an dernier)²**, avec une part encore faible (5,6 %) réservée aux énergies décarbonées : **3,3 % du mix sont issus de l'hydraulique et 2,4 % des énergies solaires et éoliennes**. La consommation de renouvelables est en baisse de -3,1 %, en rupture avec la tendance des dix dernières années (taux de croissance annuel moyen (TCAM) de +18 %). L'objectif annoncé, et encore amplifié en juin dernier par les autorités égyptiennes, **d'atteindre 42 % du mix électrique d'origine renouvelable d'ici 2030, et 60% d'ici 2040 semble difficile à atteindre** (même si d'importantes capacités supplémentaires sont attendues, les autorités prévoyant le développement de **10 GW de renouvelables d'ici 2028**). Or, le rythme des nouvelles **capacités installées de solaire (1,7 GW, +3,7 % par rapport à 2021) et d'éolien (1,6 GW en 2022, stable)** ralentit encore après une croissance spectaculaire ces dix dernières années. Ces nouvelles capacités ne sont pas encore exploitées à plein – l'Égypte dégageant déjà un excédent de génération électrique de 25 GW - puisque **la génération de renouvelables diminue en 2022 (-2,8 %, contre une croissance annuelle moyenne sur 2012-2022 de 18,6 %)**. **En 2022, la production électrique égyptienne a baissé de -4,2 %** par rapport à 2021, s'élevant à 200,8

¹ A rebours des tendances observées ces dernières années (la consommation de pétrole ayant baissé de -1,8% par en moyenne sur

2012-2022, tandis que celle de gaz a augmenté en moyenne de +1,8% par an sur la même période).

² La part du charbon est quant à elle maintenant quasi-nulle (1,3%).

TWh, à rebours d'un taux de croissance annuel moyen de +2,1% sur les dix dernières années, et d'une production mondiale en hausse en 2022 (+2,3 %). **L'électricité produite est carbonée à 88 %** (le gaz naturel comptant pour 79 %, soit - 3,7pts par rapport à 2021, et le pétrole pour 8,8 %, en hausse de +3,6pts). **L'hydraulique et les renouvelables contribuent**, dans des proportions stables par rapport à l'an dernier, **respectivement à 6,9 % et 5,1 %** à la génération de l'électricité.



Net ralentissement de la production de gaz naturel qui pénalise les exportations de GNL

Une production de gaz qui marque le pas en raison de problèmes techniques en Méditerranée orientale

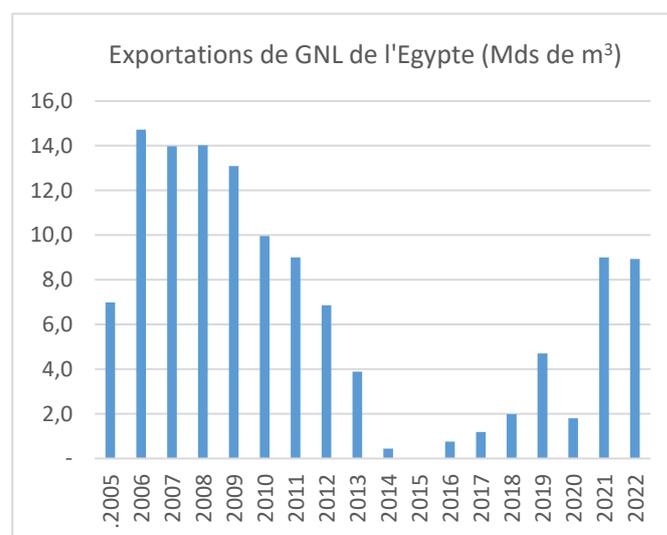
Alors que la **production égyptienne de gaz naturel** avait augmenté de +16,3 % en 2021, elle **chute nettement en 2022, à hauteur de -4,9 %** (soit une baisse beaucoup plus prononcée qu'à l'échelle mondiale, -0,2 %), **pour s'établir à 64,5 Mds m³**, soit 1,6 % de la production mondiale (avec un taux de croissance annuel moyen de 1 % sur les dix dernières années). Quant aux **réserves de gaz**, elles restent stables à **2 100 Mds de m³**, soit 36,6 années de réserve au rythme de production actuelle (1,1 % des réserves mondiales). Des **problèmes d'infiltration rencontrés sur le méga champ gazier Zohr**, découvert en 2015 et opéré par Eni, et dont **la capacité compte pour près de la moitié de la production de gaz égyptienne** en 2021, sont à l'origine de cette contre-performance, avec parallèlement aucune entrée en activité de nouveaux champs en 2022. **La consommation intérieure de gaz**

³ Le prix moyen en 2022 du GNL était de 34 USD/Mbtu selon le Japan KoreaMarker, contre 18,60 en 2021, soit une hausse de +83%.

baisse également, mais à un rythme moindre que la production : **-2,3 % en 2022** (en rupture avec l'augmentation moyenne annuelle des dix dernières années de +1,8 %), et s'élève à 60,7 Mds m³. Ce chiffre, qui va également à rebours de la croissance démographique, s'explique par la volonté de **réduire la part du gaz consommée localement pour l'exporter en profitant des prix spots très élevés causés par la guerre en Ukraine**³. **L'excédent en gaz naturel** dégagé par l'Égypte se réduit ainsi à **3,8 Mds m³** en 2022 (contre 5,9 Mds m³ en 2021).

Volonté des autorités de maximiser les exportations de GNL, alimentées par les importations israéliennes

En 2022, le volume d'exportation de GNL par l'Égypte se maintient à des niveaux élevés (8,9 Mds m³), quoi qu'en légère baisse par rapport au record de 2021 (-0,8 %) : la volonté du gouvernement de maximiser les recettes à l'export dans un contexte de tensions sur les liquidités en devises et de prix spots du GNL élevés⁴ est en partie tempérée par une baisse des volumes disponibles, liée aux difficultés de production, les deux usines de liquéfaction de Damiette et Idku ne tournant pas à plein régime. **L'Égypte a néanmoins pu compter en 2022 sur des volumes records de gaz importé d'Israël** (environ 6,5 Mds m³), dédiés à l'exportation après liquéfaction dans ses terminaux (les seuls en Méditerranée orientale à l'heure actuelle), et susceptibles d'augmenter encore à l'avenir si les nouveaux gazoducs à l'étude voient le jour.



⁴ Une stratégie payante puisque les exportations de GNL ont explosé en valeur en 2022, rapportant un record de 8,4 Mds USD.

Hausse de la consommation de pétrole, ainsi que de la capacité et des performances des raffineries

Constituant 0,2 % du total mondial, **les réserves égyptiennes de pétrole sont stables à 3,1 Mds barils**, soit près de 14 années de réserve au rythme de production actuel (i.e. le ratio le plus faible d'Afrique et du Moyen-Orient). La baisse de la **production de pétrole** observée ces dernières années (TCAM 2012-2022 de -1,5%) se stabilise à la hausse (**+0,8 % en 2022**) et s'élève à **613 000 barils/jour** répartie entre pétrole brut et condensat (568 000 barils/j) et liquides de gaz naturel (44 000 barils/j). Le **nombre de barils consommés** a en revanche de nouveau enregistré une **très nette augmentation de +16,6 % en 2022 (750 000 barils/j)**, qui peut s'expliquer par le recours accru au mazout pour alimenter les centrales thermiques. Le **déficit en pétrole de l'Égypte**, qui reste fortement dépendante des importations pour satisfaire sa demande domestique, **a été multiplié par 2,5 en 2022** par rapport à 2021 (soit 137 000 barils/j). **Les capacités de raffinage augmentent pour la première fois depuis 20 ans (+3,8 %)**, atteignant un record (825 000 barils/jour). Le **flux de production des raffineries** est également **en hausse de +4,8 %**, à 629 000 barils/jour, signe des premiers résultats du **plan de modernisation de six des sept raffineries du pays** lancé par le ministère du Pétrole en 2019.

Sarah JICQUEL

Cheffe de pôle – Infrastructures, Environnement et Santé
sarah.jicquel@dgtresor.gouv.fr

INDICATEURS

	Égypte			Afrique du Nord et Moyen-Orient		
PIB nominal (2022)	475 Mds USD			5 390 Mds USD		
Services	61,7 %			-		
Dont :						
Industrie	26,8 %			-		
Agriculture	11,5 %			-		
PIB / Habitant	4 563 USD			12 030 USD		
	2021 ¹	2022 ¹	2023 (prev) ¹	2021	2022 (est)	2023 (prev)
Taux de croissance réel	3,4 %	6,6 %	3,7 %	4,1 %	5,0 %	3,6 %
Déficit budgétaire (en % du PIB)	-7,1 %	-6,2 %	-7,8 %	-3,0 %	0,7 %	-0,7 %
Excédent primaire	1,4 %	1,3 %	1,7 %	-2,0 %	1,7 %	1,2 %
Solde courant (en % du PIB)	-4,4 %	-3,5 %	-3,0 %	2,9 %	7,4 %	5,9 %
Taux d'inflation (% annuel)	4,5 %	8,5 %	15,8 %	14,2 %	14,2 %	12,4 %
Dette publique (en % du PIB)	89,9 %	88,5 %	88,3 %	50,6 %	42,8 %	40,7 %
Dette externe (en % du PIB)	32,6 %	32,8 %	35,8 %	39,9 %	33,8 %	32,6 %
Taux de chômage (2022, OIT)	7 %			10,4 %		

Sources : ministère de la Planification, ministère des Finances, Banque mondiale, Banque centrale d'Égypte, FMI, OIT, SE du Caire

	En Mds USD	2019/20 ¹	2020/21 ¹	2021/22 ¹
Balance des paiements	Exportations totales (biens)	26,4	28,7	43,9
	Importations totales (biens)	62,8	70,8	87,3
	Transferts de travailleurs expatriés	27,8	31,4	31,9
	Flux entrants nets d'IDE	7,4	5,2	8,9
	Solde compte de capital et financier	5,4	23,4	11,9
	Solde	-8,6	1,9	-10,5
Secteur bancaire (décembre 2022)	Crédit à l'économie (en % des dépôts)		47,9 %	
	Fonds propres (en % du total des actifs)		6,5 %	
	Créances douteuses (en % des prêts totaux)		3,4 %	
Notations	Agences de notation	Fitch : B avec perspective négative (mai 2023)		
		Moody's : B3 avec perspective stable (février 2023)		
		S&P : B avec perspective négative (avril 2023)		

Sources : ministère des Finances, Banque centrale d'Égypte

¹ Les données correspondent au calendrier fiscal (du 1^{er} juillet n au 30 juin n+1).

Indicateurs trimestriels		T4 2020/21	T1 2021/22	T2 2021/22	T3 2021/22	T4 2021/22	T1 2022/23	T2 2022/23	T3 2022/23
Comptes externes en Mds USD	Solde commercial	-11,5	-11,1	-10,6	-11,8	-9,9	-9,1	-6,4	-8
	<i>dont hydrocarbures</i>	-0,2	-0,1	2,2	2,1	0,3	-0,1	1,8	-0,1
	Balance des services	1,9	2,9	2,7	2,3	3,2	4,1	6,8	3,6
	<i>Revenus du tourisme</i>	1,7	2,8	3	2,4	2,5	4,1	3,2	2,9
	<i>Revenus du canal de Suez</i>	1,56	1,68	1,69	1,7	1,9	2	1,9	2,2
	Transferts diaspora (nets)	8	8,1	7,4	8	8,3	6,4	5,6	5,5
	Compte courant	-5,1	-4	-3,8	-5,8	-3,0	-3,2	1,4	-3,5
	Compte de capital et financier	6,3	6	5,4	-0,6	9,9	4,4	-1,6	5,3
	<i>dont flux nets d'IDE</i>	0,4	1,7	1,6	4,1	1,6	3,3	2,4	2,2
	<i>dont flux nets d'inv. de portefeuille</i>	2,7	3,6	-6,1	-14,7	-3,7	-2,2	-0,8	-0,4
	Balance des paiements	0,1	0,3	-0,3	-7,2	-3,3	0,5	0,1	-0,3

Indicateurs mensuels 2022/23		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Inflation (g.a.) en %	Inflation urbaine	25,8	31,9	32,7	30,6	32,8	35,6	36,5	37,4
	Inflation sous-jacente	31,2	40,3	39,5	38,6	40,3	41	40,7	40,4
Taux d'intérêts (corridor BCE) en %	Taux de rémunération des dépôts	16,25	16,25	16,25	18,25	18,25	18,25	19,25	19,25
	Taux de refinancement	17,25	17,25	17,25	19,25	19,25	19,25	20,25	20,25
Taux de change <i>Au dernier jour du mois</i>	EGP pour 1 EUR	32,66	32,44	33,47	34,01	32,96	33,6	34	33,6
	EGP pour 1 USD	30,18	30,63	30,72	30,67	30,9	30,9	30,9	30,9
Réserves officielles (en Mds USD) à la fin du mois		34,2	34,3	34,5	34,6	34,7	34,8	34,9	34,9

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Rédacteurs : Pascal Furth, Anaïs Boitière, Sarah Jicquel, Pierre-Antoine Costantini, Alice Regnier, Selma Labroue.

Pour s'abonner : pierre-antoine.costantini@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique du Caire s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.